

Stages et Ateliers de formation professionnelle II

UE 58

Version provisoire — cette fiche est en attente de validation par l'établissement ; son contenu peut encore être modifié.

Enseignant(s) responsable de l'UE : Catherine COLLIN

Année d'études	Bloc 3
Acronyme	NPU33STA2
Nombre de crédits ECTS	14 (facteur de pondération)
Volume horaire	360 h (Q1 180 / Q2 180)
Période de l'année	Quadrimestre 1 & Quadrimestre 2
Niveau du cycle	1er cycle
Cadre européen de certification	Niveau 6
Caractère dans le programme	Cours obligatoire dans le programme
Langue(s) d'enseignement	Français
Coordonnées du service	Campus de Jodoigne, Chaussée de Tirlemont, 1370 Jodoigne
Mode d'évaluation	Unité évaluée en épreuve intégrée
UE prérequis	Néant
UE corequis	Néant

Liste des activités d'apprentissage

Activité d'apprentissage	Volume horaire	ECTS	Présence obligatoire
NP33AFP3 Ateliers de formation professionnelle 3	60	2	OUI
NP33SP3 Stage pédagogiques 3	300	12	OUI

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme

- **RE01** ARES. 1 Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession
- **RE01.1** ARES. 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- **RE01.2** ARES. 1.2 Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
- **RE01.3** ARES. 1.3 Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations
- **RE02** ARES. 2 Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité
- **RE02.1** ARES. 2.1 Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle
- **RE02.2** ARES. 2.2 Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
- **RE02.3** ARES. 2.3 S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession
- **RE02.4** ARES. 2.4 Mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté
- **RE03** ARES. 3 Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société
- **RE03.1** ARES. 3.1 Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques
- **RE03.2** ARES. 3.2 S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions
- **RE03.3** ARES. 3.3 Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques
- **RE04** ARES. 4 Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover
- **RE04.1** ARES. 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- **RE04.3** ARES. 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques

- **RE04.4** ARES. 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- **RE04.5** ARES. 4.5 Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).
- **RE05** ARES. 5 Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.
- **RE05.1** ARES. 5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
- **RE05.2** ARES. 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
- **RE05.3** ARES. 5.3 Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
- **RE05.4** ARES. 5.4 Etablir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie
- **RE06** ARES. 6 Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions
- **RE06.1** ARES. 6.1 Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
- **RE06.2** ARES. 6.2 Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
- **RE06.3** ARES. 6.3 Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants
- **RE06.4** ARES. 6.4 Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage
- **RE06.5** ARES. 6.5 Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages
- **RE06.6** ARES. 6.6 Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage
- **RE07** ARES. 7 Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté
- **RE07.1** ARES. 7.1 Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante.
- **RE07.2** ARES. 7.2 Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages.
- **RE07.3** ARES. 7.3 Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe.
- **RE07.4** ARES. 7.4 Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Autres connaissances ou compétences prérequis

Ateliers de formation professionnelle 3

AFP et stage pédagogique II - UE31

Stage pédagogiques 3

AFP et stage pédagogique II - UE31

Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE

Ateliers de formation professionnelle 3

Objectifs

- Porter un regard réflexif sur sa pratique. - Concevoir des dispositifs d'enseignement, les tester, les évaluer, les réguler. - Maîtriser la didactique disciplinaire qui guide l'action pédagogique. - S'appuyer sur des contenus théoriques pour apprendre à concevoir et à gérer des pratiques en classe avec une perspective de transfert lors des stages. - Profiter des expériences pratiques proposées pour donner du sens, tester et réorganiser des contenus théoriques. - Développer individuellement et en groupe des capacités de réflexivité basées sur l'observation, l'analyse et la distanciation critique par rapport aux pratiques vécues.

Contenu

Construction d'activités et de situations d'enseignement. Observation et analyse de pratiques afin d'acquérir les compétences nécessaires à la construction de séquences d'activités d'enseignement-apprentissage et de modes d'organisation et de conduite de la classe. Mise en œuvre d'activités d'enseignement. Mises en situation diverses dans le cadre des modules disciplinaires.

Stage pédagogiques 3

Objectifs

- Consolider les compétences acquises au niveau de la didactique, de la gestion de la classe et développer sa capacité critique et réflexive tant sur le plan des notions abordées avec les élèves que sur la façon de les

aborder. - Au niveau de la didactique, le stagiaire complète l'expérience des stratégies pédagogiques qu'il a déjà commencé à développer. Le fait que les stages se déroulent dans des degrés d'enseignement différents permettra au stagiaire d'approfondir ses connaissances et de développer des compétences dans les différentes matières abordées avec les enfants. - Le stagiaire adaptera ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage. Outre le fait de développer une sensibilité aux difficultés des élèves, il cherchera à diagnostiquer les difficultés et à présenter à ces élèves des tâches susceptibles de les faire progresser dans leur cheminement. - Au niveau de la compétence de conduite de classe, le stagiaire développera des stratégies pour prévenir l'émergence de comportements inappropriés et sollicitera la participation des élèves à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe. Il sera capable d'identifier les éléments de son propre système de fonctionnement pour comprendre les éventuels dysfonctionnements dans les activités usuelles de la classe. L'approfondissement de la compétence de conduite de la classe en fonction de son style personnel permettra, in fine, à l'étudiant de déterminer et d'appliquer des moyens permettant de régler des problèmes avec des élèves. - Sur le plan de l'éthique professionnelle enfin, le stagiaire distinguera les valeurs en jeu dans ses interventions et justifiera ses décisions relativement à l'éducation et à l'éducation des élèves. Il aura intégré les aspects confidentiels de sa profession et sera à même d'éviter toute forme de discrimination à l'égard des élèves mais aussi des parents et des membres du personnel de l'équipe éducative. En résumé, le stage implique chez le stagiaire une intervention auprès du groupe mais aussi une intervention pédagogique auprès de chaque enfant, en tenant compte de ses caractéristiques propres et des matières à enseigner. Le stagiaire devient progressivement responsable et s'autonomise dans la maîtrise de l'intervention pédagogique dans la dernière période de stage de cette troisième année.

Contenu

Le stage est réalisé au 2ème cycle de l'école primaire (exclusivement en 1ère primaire) pour 5 semaines et au 4ème cycle pour les 5 semaines suivantes. L'étudiant doit : 1. Assumer les tâches relatives au métier d'enseignant (surveillances, corrections,...), s'engager personnellement (implication dans la vie de l'école, déontologie), organiser son travail pour remettre à temps ses préparations de séquence et les corrections éventuelles ; 2. Proposer des séquences structurées, comportant des démarches actives, tenant compte des méthodologies appropriées, en référence à une matière complète et exacte ; 3. Se tenir à un horaire et à une gestion du temps qui se basent sur le cadre habituel de la classe et sur le rythme réel de travail des enfants ; 4. Montrer lors des activités, des qualités : - d'écoute des enfants, - d'adaptation à leurs réactions ; - d'organisation pratique (dans les consignes données, dans l'utilisation de l'espace et du matériel,...) ; 5. Établir des relations socioaffectives à caractère éducatif avec les élèves ; 6. Proposer spontanément : - des activités fonctionnelles relatives à un projet proposé ou non par le (la) maître de stage, - des activités de structuration qui en découlent, - des compétences à poursuivre dans ces activités. 7. Concevoir des séquences d'exercices permettant de consolider des acquis Dans le but de sensibiliser l'étudiant à l'enseignement de l'éveil scientifique, historique, géographique et artistique le stagiaire organise, au minimum, une séquence d'éveil par semaine de stage.

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement

Ateliers de formation professionnelle 3

- Construction d'activités et de situations d'enseignement. - Ecoute, observation et analyse de pratiques dans un but d'enrichissement, d'ouverture par rapport à l'élaboration de séquences d'activités ou de modes d'organisation en classe. - Mise en œuvre d'activités d'enseignement (journées de stage dans classe primaire). - Mises en situation diverses dans le cadre des modules disciplinaires. - Exposés. - Vidéo formation. - Alternance de moments de construction individuelle, en petits groupes et de moments collectifs de structuration.

Stage pédagogiques 3

Stage pratique de 10 semaines, réparties comme suit : - une semaine d'observation et quatre semaines pratiques en 1ère primaire - une semaine d'observation et quatre semaines pratiques au 4ème cycle de l'enseignement fondamental. L'accès au stage est soumis à l'approbation du jury de stage, avant chaque période de stage : Le jury refusera automatiquement l'accès au stage si les conditions suivantes n'ont pas été strictement respectées : - participer à tous les AFP de l'année en cours, absences justifiées exceptées, prévues dans cette fiche UE. - présenter au(x) psychopédagogue(s), MFP et/ou didacticiens la farde de stage en ordre et le dossier de suivi, compte tenu des modalités prévues par celui-ci. Les conventions de stage doivent être remises au secrétariat de la Haute Ecole aux dates prévues dans le calendrier académique, signées par l'école de stage et par le stagiaire. Passé ces dates, l'accès aux stages est refusé.

Acquis d'apprentissage sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE

Ateliers de formation professionnelle 3

- Porter un regard réflexif sur sa pratique. - Concevoir des dispositifs d'enseignement, les tester, les évaluer, les réguler. - Maîtriser la didactique disciplinaire qui guide l'action pédagogique. - S'appuyer sur des contenus théoriques pour apprendre à concevoir et à gérer des pratiques en classe avec une perspective de transfert lors des stages. - Profiter des expériences pratiques proposées pour donner du sens, tester et réorganiser des

contenus théoriques. - Développer individuellement et en groupe des capacités de réflexivité basées sur l'observation, l'analyse et la distanciation critique par rapport aux pratiques vécues.

Stage pédagogiques 3

Voir grille d'évaluation de stage: Développer une éthique personnelle et professionnelle dans les activités d'enseignement. Communiquer clairement et correctement dans la langue de scolarisation, à l'oral et à l'écrit. Concevoir et planifier des situations d'enseignement-apprentissage Conduire des situations d'enseignement. Evaluer la progression des apprentissages. Conduire le groupe classe en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves .

Description des supports de cours indispensables

Description	Accès à la source	URL
Toute l'UE : Rey, B., (2016), Faire la classe à l'école élémentaire, ESF, Paris. (17 €)	—	—
Toute l'UE : Référentiels du Tronc commun	sur le campus numérique	—
Toute l'UE : Conventions de stage	Ce support de cours est disponible sur le campus numérique	—

Description des références et des supports complémentaires

Aucune référence complémentaire renseignée.

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE

Cette unité d'enseignement est évaluée en épreuve intégrée.			
Juin			
Ensemble de l'UE			
Évaluation continue	100 %	Type de questions : Non applicable	Examen à livre : —
Évaluation de l'étudiant·e organisée par un jury composé de formateurs de la Haute Ecole sous forme d'un bilan de stage. Les formateurs effectuent des visites de stage afin d'évaluer l'étudiant·e sur la pratique de stage et les supports pédagogiques utilisés. L'UE ne peut être évaluée que si l'étudiant·e : - a participé à tous les Ateliers de Formation Professionnelle ; - a satisfait le jury d'approbation de départ en stage (vérification des fardes de stage selon la procédure reprise dans le dossier des règles spécifiques de stage) ; - a effectué l'entièreté des 10 semaines de stage. L'entièreté des semaines de stage doit être prestée par l'étudiant pour que l'unité d'enseignement soit évaluée. Cette activité est non remédiable car le stage pédagogique ne peut être organisé en seconde session.			
Août			
Ensemble de l'UE			
Cette session ne fait pas l'objet d'une évaluation de récupération : la note obtenue à la session précédente est reportée. Motif : Stage ou activité de terrain non reproductible			